

**ALLOCUTION DE CHANTAL L'ESPÉRANCE DANS LE CADRE DU 17^E COLLOQUE ANNUEL
DE LES ARTS ET LA VILLE, LE 22 OCTOBRE 2004.**

Lorsque je suis arrivée au Conseil municipal de Sherbrooke en novembre 1998, le précédent Conseil avait décidé, en 1997, de confier à des tiers parties, en l'occurrence la Société d'initiative et de gestion des entreprises culturelles (SIGEC) et au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke la gestion des programmes et des services culturels de la Ville. Assez rapidement, soit en 2000, suite aux nombreuses demandes du milieu culturel qui se sentait bien loin des instances pouvant défendre ses intérêts, le Conseil municipal décide de ne pas renouveler les mandats confiés à la SIGEC et au Centre culturel et d'embaucher un coordonnateur à la vie culturelle. Puis, arrive la fusion de huit villes, soit l'ancienne ville de Sherbrooke avec sept anciennes villes de banlieue, et, des élections sont déclenchées à l'automne 2001. Lors de son premier Lac-à-l'Épaule suivant l'élection en janvier 2002, le nouveau Conseil de cette nouvelle Ville de Sherbrooke décide de former un comité de la culture composé de trois élus et accompagnés de deux gestionnaires de la culture agissant comme coordonnateurs ainsi qu'une autre personne de la division de la culture pour les procès-verbaux. Le maire me confie alors la présidence de ce comité qui a pour mandat principal de doter la nouvelle Ville d'une politique culturelle qui harmonisera, d'une part, ce qui se faisait dans les anciennes villes via leurs politiques culturelles et, d'autre part, reflétera cette nouvelle réalité, cette nouvelle identité et le devenir culturel de cette nouvelle ville.

Rapidement, nous avons compris qu'il fallait associer à ce comité des représentants du milieu culturel. Trois personnes, élues par leur milieu respectif, furent invitées à se joindre à nous à titre de personne-ressource pouvant éclairer et enrichir nos discussions, influencer nos décisions ou nos recommandations, nous mettre en garde par rapport à des menaces extérieures, faire le lien avec l'ensemble des organismes culturels professionnels ou de loisirs reconnus par la Ville afin d'être en mesure de connaître leurs besoins et leurs aspirations.

En mars 2003, le Conseil adopte sa Politique culturelle qui se veut le fruit des nombreuses consultations dans le milieu culturel de la Ville de Sherbrooke ainsi que le milieu culturel des six arrondissements qui la composent. Cette politique reflète aussi la vision du Conseil par rapport au développement culturel de la Ville de Sherbrooke. Car, rappelons que le développement culturel d'une ville constitue, et on l'oublie trop souvent, un apport important dans son développement économique et social; c'est le milieu culturel avec son offre de services qui amène cette ambiance, ce charme, cette identité, cette personnalité qui fait que Sherbrooke est Sherbrooke et ne ressemble à aucune autre ville, contribuant de ce fait à la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes par une offre toujours renouvelée et faisant en sorte que les visiteurs auront envie d'y revenir. De plus, l'apport des activités artistiques et culturelles contribuent à l'attraction que peut avoir notre ville sur l'arrivée de nouvelles familles, de nouveaux investisseurs, ou sur la rétention de nos diplômés des trois collèges et des deux universités qui se trouvent sur notre territoire.

La consultation du milieu culturel lors de l'élaboration de la politique culturelle nous aura permis d'en arriver à dix orientations soutenues par des actions concrètes. Le milieu nous avait demandé d'être précis, « pas de vœux pieux, pas de phrases compliquées qui ne disent pas grand chose », nous avait-il dit. Hé bien! Je crois que la politique culturelle de Sherbrooke va tout à fait dans ce sens. Et pour vous illustrer mon propos, à l'automne 2005, Sherbrooke verra naître son nouveau Centre de production des Arts de la scène, fruit d'un consensus des artistes de la danse et du théâtre, qui servira, en plus d'infrastructure culturelle, de levier économique et social à un milieu dévitalisé du centre-ville de Sherbrooke. En décembre, nous procéderons au lancement du répertoire en ligne des artistes et artisans d'art résidant ou oeuvrant sur notre territoire. Suite à l'adoption de la politique, le milieu culturel des arrondissements avait demandé une représentation au sein du comité de la culture, c'est chose faite puisque depuis l'automne 2003, les comités arts et culture des arrondissements ont formé une table de concertation à laquelle ils délèguent deux de leurs membres et cette table élit annuellement une personne qui siège au comité de la culture pour les représenter; de plus, cela a incité des arrondissements qui n'avaient pas de comité arts et culture à en former un et de découvrir qu'il peuvent être un acteur important du développement culturel de leur milieu, car les activités culturelles d'arrondissement sont souvent la première porte d'accès à la culture de bon nombre de citoyens qui, par la suite, seront attirés par d'autres offres culturelles à plus grand rayonnement. Par ailleurs, d'autres réalisations concrètes relatives à notre politique culturelle sont à voir le

jour, à savoir, l'élaboration d'un Plan directeur des équipements culturels, l'adoption prochaine d'une orientation à donner au Service de bibliothèque publique. De plus, nous sommes à élaborer actuellement la politique de reconnaissance des organismes culturels, sportifs et communautaires et politique de partenariat avec nos institutions. Et, à cet effet, le milieu culturel a été convié en juin dernier pour donner son avis sur le document de consultation concernant les organismes culturels, le taux de participation de plus de 70% à cette consultation a d'ailleurs été excellent pour un beau samedi d'été.

Je crois que les intervenants culturels ont confiance en nous, ils savent que leurs propos sont pris en considération dans la mesure du possible et que, à la hauteur de nos moyens financiers, humains, techniques et autres, nous essayons de donner suite aux actions décrites dans la politique culturelle, actions qui sont le reflet de leurs aspirations exprimées en consultation. D'ailleurs, avant même que la politique de reconnaissance ne soit amorcée ni même que la politique culturelle ne soit adoptée, le Conseil municipal a consenti, dès 2003, à une bonification récurrente de 150 000 \$ de l'enveloppe de soutien aux organismes culturels reconnus par la Ville. Par ce geste, le Conseil reconnaissait l'importance de soutenir ses partenaires de la culture dans leurs mandats respectifs, leur permettant de faire un certain rattrapage, oui, mais aussi de faire valoir aux paliers supérieurs ce nouvel apport comme levier dans l'attribution de leurs subventions récurrentes. Il reste encore à faire, c'est sûr, et je crois qu'il faut considérer ce soutien comme un investissement plutôt que comme une dépense. Le retour sur cet investissement se traduit par une meilleure qualité de

vie des citoyens et citoyennes de Sherbrooke et renforce le pouvoir attractif de notre ville, j'en ai déjà parlé, il se traduit aussi par une plus grande affluence du tourisme toujours à la recherche de nouveautés permettant à nos organismes de se faire connaître, de se produire, à l'occasion, dans d'autres lieux et d'agir ainsi comme ambassadeurs de notre ville. De plus, investir dans la culture constitue un excellent moyen pour revitaliser notre centre-ville, ramener les gens en ville pour s'y divertir mais aussi pour y vivre. À cet égard, je me dois de souligner l'ouverture du Musée de la nature et des sciences en 2002, dans un bâtiment industriel du centre-ville complètement désaffecté qui a tout été rénové et qui a vu le jour grâce à la concertation du milieu culturel, de la Ville de Sherbrooke, du ministère de la Culture et des communications du Québec et du milieu des affaires.

Et cela m'amène à parler maintenant d'un projet majeur qui vient de voir le jour au cœur du centre-ville, au cœur de l'histoire de Sherbrooke, au confluent des rivières Magog et Saint-François, là où Gilbert Hyatt décida il y a 202 ans, d'y établir les fondements de notre ville. Et j'ai nommé, l'Esplanade Frontenac et la Place des Moulins.

Mais revenons un tout petit peu en arrière, alors que le Conseil municipal de l'ancienne Ville de Sherbrooke décide de développer un projet récréo-touristique majeur qui viendra agir comme levier sur le développement économique de la Ville. Le Conseil, dès 1999, fonde alors la Corporation de Sherbrooke, Cité des rivières. En 2000, le projet est soumis à la consultation populaire et des ajustements importants y sont apportés suite aux différents commentaires

recueillis. Dès 2001, le Conseil consent des investissements annuels de 3 millions de \$, investissements qui sont reconduits par le nouveau Conseil élu en novembre 2001. Une première phase souhaitée par la communauté est réalisée et consiste à développer un sentier multifonctionnel tout autour du Lac des Nations en reliant les deux rives de ce lac. En 2002, profitant d'un programme de renouveau urbain du gouvernement du Québec, le Conseil municipal décide d'investir 1,6 millions de \$ qu'il juxtapose à la même somme provenant du programme pour un montant total de 3,2 millions de \$, afin de continuer la phase 2 du plan de revitalisation de la rue Frontenac qu'il avait entamé antérieurement, procéder à l'achat et la démolition d'un ancien Steinberg qui était construit sur pilotis au dessus de la rivière Magog et y construire une place publique. Des esquisses sont alors élaborées et questionnées. Pendant ce temps, une suggestion d'inviter des conférenciers ou conférencières, pour le bénéfice de la communauté culturelle, des élus et des autres partenaires de la Ville, m'est adressée en tant que présidente du comité de la culture par Johanne Brouillet qui siège comme personne-ressource au comité. Le comité de la culture ayant décidé de donner suite à cette suggestion, on invite alors deux conférenciers, soit, Louise Letocha et Melvin Charney. La première nous entretiendra de protection du patrimoine et le second, de l'importance des places publiques pour le développement d'une communauté. Lors de la préparation de sa conférence, M. Charney apprend alors que la Ville de Sherbrooke dans son projet Cité des Rivières envisage d'installer une place publique à l'emplacement de l'édifice qui sera démolit. Il demande plusieurs renseignements aux dirigeants de Cité des

Rivières, ce qui pique la curiosité de son directeur général, Albert Painchaud qui invite M. Charney à rencontrer l'équipe de professionnels travaillant sur le projet. À partir de là, Melvin Charney offre de revoir entièrement le concept et d'en être le maître d'œuvre. Le Conseil municipal accepte l'offre à la condition qu'il entre dans l'enveloppe déjà consentie. Lors de la conférence qu'il a entre temps donnée, M. Charney avait exprimé avec beaucoup de clarté sa vision du rôle important qu'occupe les places publiques ainsi que sa passion pour arrimer l'art à l'architecture dans tout ce qu'il fait. Pour citer l'écrivain canadien Jacques Ferron « C'est l'architecture qui exprime d'abord une civilisation. » Cette philosophie se reflète dans l'ensemble de la démarche de Melvin Charney. Les centres urbains ont toujours été associés à leurs places publiques et à leurs centres-villes. Depuis les anciennes villes d'Europe jusqu'au développement des colonies en Amérique, la place publique a toujours été étroitement liée à l'activité et au dynamisme de la collectivité.

Grâce au réseau artistique et culturel, au dynamisme des dirigeants de Cité des Rivières et des gestionnaires de la Ville, à la confiance et l'ouverture du Conseil municipal, à la concertation de nos firmes professionnelles, Sherbrooke vient de se doter d'une place digne de ses ambitions et capable de répondre aux besoins de ses citoyens et citoyennes tout en ajoutant à l'offre touristique. Les sherbrookoises et sherbrookoises ainsi que les visiteurs de notre ville pourront dorénavant contribuer davantage au dialogue mondial sur le rôle de l'art et de l'architecture en milieu urbain.

La vision de Melvin Charney nous a permis de récupérer un terrain névralgique et d'en faire un point focal pour le redéveloppement entamé au centre-ville de Sherbrooke. Son œuvre sera une référence pour nous tous ici, aujourd'hui, et pour les générations à venir.

Pour terminer, le maintien et le renforcement de la concertation entre la Ville et le milieu culturel ne peut qu'être bénéfique à tous et peut donner naissance à de bien grandes choses encore. Je vous invite à venir découvrir Sherbrooke et constater l'influence que peut apporter le dynamisme et la concertation de tous les milieux sur la mise en valeur d'une ville.